



Certificat de publication de l'avis public

Je, Guy Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Isle-Verte, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 2020-177 à l'édifice municipal ainsi qu'à l'église en date du 29 juillet 2020.

Se conformant aux règles établies suite à l'état d'urgence sanitaire, l'avis public ainsi que le règlement d'emprunt ont été diffusés sur le site web de la municipalité, également en date du 29 juillet 2020, aux fins de permettre aux personnes habiles à voter de se prononcer, tel que le prévoit la loi sur les élections et référendum, le tout tenant lieu de registre.

Guy Bérubé
Directeur général et
Secrétaire-trésorier